

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE. — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

4^e session 1897. — *Putuputu raa maha no 1897.*

RÔLES DES AFFAIRES.

Te mau ohipa e rave hia e te Haava raa rahi Tahiti i te mau mahana i faaite hia i muri nei.

Dates Te mahana.	Noms des parties. Te toa o na fatu maro.	Noms et lieu des terres en litige. Te toa e te vai raa o te mau fenua e maro hia.
1 ^{er} no titema 1897, i te hora 2 i te ahiahi.	Teuira a Teपोates, e o 1 ^o Maieha a Tautaka, 2 ^o Mihitua a Matau.	Fenua Parutea, e vai i Bairoa (Tuamotu).
2 ^e no titema 1897, i te hora 2 i te ahiahi	Tutavae a Poara t., e o 1 ^o Tauru t., 2 ^o Otare v., 3 ^o Otare t.,	Fenua Vaitiroa e Operufao, e vai i Vairao.
3 ^e no titema 1897, i te hora 2 i te ahiahi.	1 ^o Tauraa a Matsioio v., 2 ^o Taataiterai a Ote t., e o Tetuanuiaoomaaa Tetoa.	Fenua Atifaatoroitai, e vai i Afaahiti.
4 ^e no titema 1897, i te hora 2 i te ahiahi.	Teuanuimaaverau a Vetea e o Turu a Teura, v ^o Richmond.	Fenua Temaire e Tehaatea, e vai i Pare.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

CONSEIL GÉNÉRAL

SESSION ORDINAIRE DE 1897

Séance d'ouverture. — 8 novembre 1897.

(Compte rendu sommaire.)

PRÉSIDENCE DE M. RENVOYÉ, DOYEN D'ÂGE.

Conformément à l'article 22 de son décret organique du 28 décembre 1885, modifié par le décret du 5 avril 1894, le Conseil général des Établissements français de l'Océanie est réuni, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations, le 8 novembre 1897, à 8 heures et demie du matin.

Sont présents : MM. Bonet, L. Brault, Cardella, Chassaniol, Coulon, Goupil, Huet, Laharrague, Lemaire, Lévy, Millaud, Raoulx, Raufea a Tumataaroa, Reiner, Renvoyé, Taia a Tairapa, Tati Salmon, Tematahi a Temarii.

M. Renvoyé, doyen d'âge, exerce la présidence, M. Tematahi a a Temarii remplissant, en sa qualité de plus jeune membre, les fonctions de secrétaire.

M. Ch. Crochet, secrétaire-archiviste, tient la plume.

Informé par un message de M. le doyen d'âge que le Conseil est en nombre suffisant pour que l'ouverture de la session puisse avoir lieu, M. le Gouverneur Gabrié, qu'ont précédé M. le Directeur de l'Intérieur Gallet et les autorités civiles et militaires de la colonie, est reçu, à l'extérieur de la salle, par le bureau provisoire.

Introduit au sein de l'assemblée, M. le Gouverneur prononce le discours d'ouverture de la session, puis se retire, reconduit avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

Le Conseil procède à l'élection de son bureau.

Obtiennent pour :

1^o La *Présidence* :

MM. Cardella..... 10 voix
Bonet..... 8 —

2^o La *vice-Présidence* :

MM. Raoulx..... 10 voix
Chassaniol..... 8 —

3^o Le *Secrétariat* (2 Secrétaires) :

MM. Millaud..... 10 voix
Tematahi a Temarii..... 10 —
L. Brault..... 8 —
Lévy..... 8 —

En conséquence, la majorité absolue des suffrages exprimés étant de 10 voix, sont élus :

Président : M. Cardella ;

Vice-Président : M. Raoulx ;

Secrétaires : MM. Millaud et Tematahi a Temarii.

A la suite de ce vote, M. le doyen d'âge invite M. le Président et MM. les secrétaires à venir prendre possession de leurs sièges.

PRÉSIDENCE DE M. CARDELLA.

M. le Président Cardella, au nom du bureau élu, remercie le Conseil du témoignage de confiance qu'il a bien voulu lui donner en l'appelant à diriger ses délibérations. Il dit qu'en ce qui le concerne, il est profondément touché de l'honneur que lui fait l'assemblée en le replaçant à sa tête et ajoute qu'il fera de son mieux pour s'en rendre digne. Comme par le passé, il travaillera avec elle, et avec l'Administration, au bien du pays, et il espère que, de cette communauté d'efforts, il ne sortira que de bons résultats.

Le scrutin est ouvert de nouveau pour la nomination des Commissions et la désignation des délégués aux comités locaux.

Sont nommés :

1^o A la *Commission des Finances* : MM. Coulon, Huet, Lemaire, Raoulx, Raufea a Tumataaroa ;

2^o A la *Commission des Affaires diverses* : MM. Laharrague, Millaud, Renvoyé, Taia a Tairapa, Tematahi a Temarii ;

3^o Au *Comité de surveillance de l'Instruction publique* : MM. Millaud et Raoulx ;

4^o Au *Comité-Directeur de la Caisse agricole* : MM. Coulon et Raoulx ;

5^o Au *Conseil d'hygiène* : MM. Huet et Millaud ;

6^o Au *Comité local de l'Exposition permanente des Colonies* : M. Renvoyé.

La Commission coloniale dépose sur le bureau : 1^o le relevé de ses travaux de l'année ; 2^o son rapport sommaire sur le projet de budget pour 1898 ; 3^o le Compte Administratif de l'exercice 1896, que lui a adressé, dans les délais prescrits, l'Administration, mais qu'elle n'a pas eu le temps d'examiner.

M. le Directeur de l'Intérieur effectue, de son côté, le dépôt du dossier des affaires qu'il a à soumettre au Conseil.

La répartition de ces pièces est immédiatement faite entre les commissions qu'elles concernent.

La séance est levée et la prochaine réunion fixée au 15 du courant, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour : *Lecture des rapports des Commissions.*

Le *Président*,

F. CARDELLA.

Le *Secrétaire*,

TEMATAHI A TEMARII.